

ROLE DE L'ORTHOPTISTE

« *L'orthoptiste peut-il examiner mon enfant alors qu'il ne parle pas ?* »

OUI L'orthoptiste a l'expérience de l'examen du très jeune enfant. Il prend le temps nécessaire et dispose du matériel pour :

- ✓ Dépister un strabisme
- ✓ Dépister une différence de vision entre les 2 yeux (amblyopie),
- ✓ Dépister un défaut optique (besoin de lunettes)
- ✓ Dépister une paralysie d'un muscle oculaire

« *Puis-je prendre rendez-vous directement chez l'orthoptiste ?* »

OUI mais le bilan orthoptique **doit être prescrit par un médecin** (généraliste, pédiatre, ophtalmologiste, médecin de PMI).

Cet examen est remboursé par l'assurance maladie et les délais de rendez-vous sont rapides.

« *Est-il important de consulter si tôt (avant 3 ans) ?* »

OUI car les capacités de récupération visuelle d'un œil « paresseux » sont bien meilleures avant 3 ans !

**LE BILAN ORTHOPTIQUE
DOIT ÊTRE PRESCRIT PAR
UN MÉDECIN**

DEFINITIONS

STRABISME

Les 2 yeux ne regardent pas dans la même direction. Un œil dévie vers l'intérieur, l'extérieur, le haut ou le bas.

AMBLYOPIE

Un œil voit moins bien que l'autre malgré le port constant des lunettes.



CACHET DE L'ORTHOPTISTE



www.urpsorthoptistesidf.fr
22, rue Richer 75009 Paris

MON ENFANT VOIT-IL BIEN ?

**RÔLE DE L'ORTHOPTISTE
DANS LE DÉPISTAGE VISUEL DE L'ENFANT
DE 0 À 3 ANS**



PARENTS,

Une bonne vision est indispensable pour le développement global de votre enfant.

Or, elle se construit durant les premières années de la vie...

Plus un trouble visuel est dépisté tôt, plus son traitement sera efficace



QUELLES SONT LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS INCITER A CONSULTER ?

Dès les premières semaines

- ✓ absence de clignement à la lumière

Après 4 mois

- ✓ L'enfant ne suit pas un objet qui se déplace lentement devant ses yeux (à 20 cm)
- ✓ Absence de contact visuel avec ses proches
- ✓ Absence de sourire
- ✓ Strabisme permanent

Après 9 mois

- ✓ N'attrape pas les objets (doudou, biberon, jouets...)
- ✓ Tête inclinée en permanence (torticolis)
- ✓ Strabisme intermittent ou permanent

Après l'acquisition de la marche

- ✓ Se cogne et/ou tombe souvent
- ✓ Plisse des yeux, cligne, ferme un œil au soleil

Entre 2 et 3 ans

- ✓ Ne regarde pas les livres, les images
- ✓ Peu d'intérêt pour les jeux de constructions (cubes, encastrements)

En cas de doute, parlez-en à votre médecin

AUTRES MOTIFS DE CONSULTATION

Antécédents familiaux (parents, grands-parents, frères et sœurs, cousins...)

- ✓ Strabismes
- ✓ Port de lunettes avant l'âge de 10- 12 ans
- ✓ Vision plus faible d'un œil (amblyopie)
- ✓ Consanguinité

Grossesse et accouchement

- ✓ Grossesse pathologique (toxoplasmose...)
- ✓ Consommation d'alcool, tabac, drogue pendant la grossesse.
- ✓ Accouchement long et difficile
- ✓ Prématurité, souffrance cérébrale, toute réanimation
- ✓ Petit poids de naissance (inférieur à 1500g)



QUE VOIT BEBE ?

